



Enfance & Cultures

Actes du colloque international, Ministère de la Culture et de la Communication –
Association internationale des sociologues de langue française – Université Paris Descartes,
9es Journées de sociologie de l'enfance, Paris, 2010
<http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/>

Samuel JULHE, Université Victor Segalen Bordeaux II, Laboratoire Cultures, Éducation, Sociétés,
EA 4140

Stéphanie MIROUSE, Université Paul Sabatier Toulouse III, Laboratoire Sports, Organisations,
Identités EA 3690

Thème Famille et transmission

Pratiques culturelles enfantines et stratégies éducatives des parents : effets de la délégation dans la transmission des pratiques culturelles

Cette communication vise à analyser les pratiques culturelles enfantines, prises au sens large, ainsi que les modalités de transmission entre parents et enfants. Plus particulièrement, il s'agit de questionner les divergences existant au sein des classes moyennes, ensemble particulièrement fragmenté qui se présente non comme un tout unique et cohérent, mais davantage comme une « nébuleuse »¹. Afin de rendre compte de cette complexité, nous proposons, comme l'ont fait les travaux récents d'Agnès Van Zanten dédiés aux choix scolaires², d'aborder les ressortissants des classes moyennes à partir de leur position dans un espace social structuré autour de deux composantes : la première, de type gradualiste, distingue franges hautes des classes moyennes (*upper middle class*) et franges basses (*lower middle class*) ; la seconde se fonde sur le constat déjà ancien de l'existence en France de grandes différences entre les salariés du secteur privé et du secteur public³. Néanmoins, contrairement à l'approche d'Agnès Van Zanten qui opérait une classification des familles en quatre groupes à partir de la seule profession du père, l'enjeu est ici de proposer une catégorisation prenant en compte la position sociale de l'ensemble du foyer, de façon à produire une analyse en terme de configuration familiale⁴. En effet, concernant la transmission des pratiques culturelles auprès des enfants et des adolescents, la position sociale des deux parents, mais aussi les relations entre parents et enfants ou au sein de la fratrie, se révèlent déterminantes, sinon plus importante en ce qui concerne la mère⁵.

Sur le plan empirique, ce travail s'appuie sur deux sources de données : le traitement secondaire des données issues de l'enquête nationale sur *Les pratiques culturelles des 6-14 ans*⁶ ; et l'exploitation de données originales provenant d'entretiens réalisés auprès d'une cinquantaine de parents dont l'un des enfants, âgés de 4 à 12 ans, est inscrit dans une ou plusieurs activités associatives⁷. L'analyse successive de ces deux types de données a pour objectif d'observer les

1. Serge BOSCH, *Stratification et classes sociales. La société française en mutation*, Paris, Armand Colin, 2008.

2. Agnès VAN ZANTEN, *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, PUF, 2009.

3. Christian BAUDELLOT, Roger ESTABLET, Jacques MALEMORT, *La petite bourgeoisie en France*, Paris, Maspéro, 1974 ; François (de) SINGLY, Claude THELOT, *Gens du privé, gens du public. La grande différence*, Paris, Dunod, 1988.

4. Bernard LAHIRE, *Tableaux de famille*, Paris, Gallimard/Seuil, 1995.

5. Elisabeth ALGAVA « Quel temps pour les activités parentales ? », *Études et résultats*, n°162, 2002 ; Elizabeth BROWN, « Les contributions des pères et des mères à l'éducation des enfants », *Revue française des affaires sociales*, n°1, 2007, p. 127-151 ; Sylvie OCTOBRE, Yves JAUNEAU « Tels parents, tels enfants ? Une approche de la transmission culturelle », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n°4, 2008, p. 695-722.

6. Sylvie OCTOBRE, *Les loisirs culturels des 6-14 ans*, Paris, La Documentation française, 2004 ; Hervé GLEVAREC, *La culture de la chambre. Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familiale*, Paris, La Documentation française, 2010.

7. Ces entretiens ont été recueillis dans le cadre d'un contrat de recherche établi avec le Ministère de la Culture et de la Communication. Que tous les partenaires de ce projet soient chaleureusement remerciés, plus particulièrement Christine Mennesson et Gérard Neyrand qui en ont été les initiateurs et les directeurs. Cf. Christine MENNESSON, Gérard

logiques organisant les engagements culturels et sportifs des enfants, de saisir le rôle et le sens attribués à ce type de loisirs dans les stratégies éducatives parentales, mais aussi d'appréhender les mécanismes et les conditions sociale de possibilité de transmission des pratiques culturelles dans la sphère familiale.

1. Pratiques culturelles des 6-14 ans : regard sur les engagements multiples

Dans l'enquête *Pratiques culturelles des 6-14 ans*, le formulaire destinés aux parents, fourni aux 2904 enquêtés, comportait deux questions permettant de situer la position sociale du père et de la mère : la première précisant leur rattachement à une structure publique ou privée ; la seconde renvoyant à une catégorisation par profession, indicateur de statut social. Ces données fournissent l'opportunité de catégoriser l'ensemble du foyer selon deux axes : le premier opposant un rattachement de l'ensemble des adultes au secteur privé, ou inversement au secteur public, avec une situation « mixte » où l'un des deux adultes est salarié du privé, tandis que le second travaille dans le secteur public ; le second permet de distinguer quatre strates parmi les classes moyennes, allant des franges « basses » (l'un des conjoints occupe une profession intermédiaire, tandis que l'autre est employé par exemple) au franges « hautes » (les deux conjoints sont cadres). De là, un sous échantillon de 819 enfants issus des « classes moyennes » a pu être extrait des 2904 questionnaires initiaux.

Tableau 1 : Position sociale du foyer des 810 enfants de l'échantillon de travail

Position sociale du foyer	Rattachement au secteur privé	Rattachement mixte	Rattachement au secteur public	Ensemble
Frange basse	19,0 %	12,6 %	4,4 %	36,0 %
Frange moyenne-basse	18,3 %	8,3 %	7,1 %	33,7 %
Frange moyenne-haute	5,1 %	5,4 %	3,1 %	13,6 %
Frange haute	6,5 %	4,2 %	6,1 %	16,7 %
Ensemble	49,0 %	30,4 %	20,6 %	100,0 %

Lecture : 19 % des enfants de l'échantillon sont issus d'un foyer dont les parents travaillent uniquement dans le secteur privé et qui peuvent être rattachée aux franges basses des classes moyennes.

Se référer aux travaux portant sur les relations entre position sociale des parents et pratiques culturelles des enfants conduit à poser en première hypothèse l'existence d'une « fonction de reproduction » entre capital culturel parental et pratiques enfantines. Pour reprendre les termes d'Hervé Glévarc : « plus un enfant appartient à un milieu aisé et cultivé, plus il a de chances d'avoir une activité extrascolaire. Sur ce point le capital va au capital. »⁸ Or, prendre en compte la position sociale des deux parents donne à voir une situation qui nuance l'idée trop simple d'une hiérarchisation linéaire entre statut social des parents et degré d'engagement dans les pratiques culturelles de la part des enfants (*cf.* tableau 2). Les résultats permettent de distinguer « gens du privé » et « gens du public », ces derniers ayant en moyenne des enfants davantage engagés dans les loisirs culturels. Une nette différenciation s'opère également entre strates sociales, mais dans un sens qui n'était pas nécessairement attendu, les enfants des franges les plus hautes (*e.g.* deux parents cadres) étant significativement moins engagés dans les pratiques culturelles institutionnalisées que ceux des franges intermédiaires (*e.g.* un parent cadre et l'autre exerçant une profession intermédiaire). Tout se passe donc comme si l'on assistait à un tassement des investissements culturels du côté des enfants issus des foyers les plus aisés.

NEYRAND, *Le rôle des loisirs culturels et sportifs dans la socialisation sexuée des enfants*, rapport au Ministère de la Culture, 2010.

8. Hervé GLEVAREC, 2010, *op. cit.*, p. 17

Tableau 2: Pratiques et sorties culturelles effectuées par l'enfant au cours des 12 derniers mois

Position sociale du foyer	Rattachement au secteur privé	Rattachement mixte	Rattachement au secteur public	Ensemble
Frange basse	2,49	2,68	2,56	2,57
Frange moyenne-basse	2,64	2,72	3,26	2,79
Frange moyenne-haute	3,24	3,34	3,68	3,38
Frange haute	2,98	3,12	3,28	3,12
Ensemble	2,69	2,87	3,18	2,84

Lecture : Parmi six activités possibles, les enfants issus d'un foyer relevant du secteur privé et des franges basses des classes moyennes ont réalisé en moyenne 2,49 activités au cours des douze derniers mois.

Choix de sorties : aller à la bibliothèque (hors école) ; au cinéma ; à un spectacle, concert ou exposition.

Choix de pratiques : club de sport ; club de musique, danse, dessin, théâtre ; autre type de club.

Test statistique : Taille de l'échantillon : n=819 ; F de Fisher ; significatif à $p < 0,001$

Au delà du constat, la question est bien de comprendre les ressorts de ce phénomène. Reprenant une hypothèse désormais bien connue, on peut penser que les foyers les plus aisés ne disposent pas nécessairement des conditions les plus propices à la transmission des pratiques culturelles. En effet, si le capital tend effectivement à aller au capital d'un point de vue statistique, encore faut-il prendre en compte les conditions sociales de transmission de ce capital et de son appropriation⁹. Cette hypothèse renvoie au processus de transmission entre parents et enfants, et donc, dans une certaine mesure, à leur degré d'interaction. Les travaux de Bernard Lahire¹⁰ mettent en avant trois processus par lesquelles s'effectue la socialisation aux pratiques culturelles dans le contexte familial : une socialisation dite « silencieuse », qui renvoie aux effets non intentionnels d'une situation (comme le fait de voir ses parents pratiquer une activité) ; une socialisation par « inculcation de croyance » fondées sur les discours normatifs des parents, valorisant et légitimant telle activité ou dénigrant telle autre ; une socialisation par « entraînement » ou « pratique mutuelle », correspondant à la réalisation d'activités en commun entre parents et enfants. Les données recueillies dans le cadre de l'enquête *Pratiques culturelles des 6-14 ans* permettent d'observer, bien que de manière très générale, chacun de ces trois modes de socialisation.

En premier lieu, il apparaît que les parents des franges les plus aisées fournissent de nombreux exemples de pratiques culturelles à leurs enfants, dans la mesure où l'indice de « pratiques parentales » suit une progression continue avec le passage d'une catégorie à l'autre (cf. tableau 3). Se retrouvent ici les résultats bien connus des enquêtes sur les pratiques culturelles montrant que la multiplicité des engagements s'accroît à proportion de l'élévation du niveau de vie. De même, un différentiel significatif est constaté entre « gens du privé » et « gens du public », ces derniers étant davantage que les autres investis dans les activités de loisirs à dimension culturelle, cela quel que soit le statut social considéré. En d'autres termes, tout porte à croire, que les foyers les plus aisés peuvent être le lieu d'une socialisation « silencieuse » des enfants, les parents donnant un exemple implicite à travers la multiplicité de leurs propres activités.

Tableau 3 : Pratiques et sorties culturelles effectuées par les parents au cours des 12 derniers mois

Position sociale du foyer	Secteur privé	Mixte	Secteur public	Ensemble
Frange basse	2,67	3,29	2,82	2,90
Frange moyenne basse	3,26	3,58	4,35	3,57
Frange moyenne haute	3,82	4,16	4,56	4,12
Frange haute	4,00	4,35	4,63	4,32
Ensemble	3,19	3,67	4,14	3,53

9. Bernard LAHIRE, 1995, *op. cit.*

10. Bernard LAHIRE, « Héritages sexués et incorporation des habitudes et des croyances », in Thierry BLÖSS (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, 2000, p. 9-25.

Lecture : Parmi les activités possibles, les parents d'un foyer relevant du secteur privé et des franges basses des classes moyennes ont réalisé en moyenne 2,67 activités au cours des douze derniers mois.

Choix de sorties : bibliothèque ; cinéma ; musée, exposition ; théâtre ; concert ; autre spectacle.

Choix de pratiques : club de sport ; club de musique, danse, dessin, théâtre ; bénévolat humanitaire ; association de parent d'élève ; association culturelle ; chasse et pêche ; associations diverses.

Test statistique : Taille de l'échantillon : n=819 ; F de Fisher ; significatif à $p < 0,001$

La socialisation par « inculcation de croyance » passe, rappelons le, par les discussions entre parents et enfants, et par la force de conviction que les premiers mettent dans la valorisation d'un type d'activité. Sur ce plan, l'enquête comporte des renseignements sur le degré de discussion entre chacun des parents et l'enfant sur cinq types de sujet : la scolarité ; les copains, copines ou ami(e)s ; le contenu des programmes télévisés ou radiophoniques ; les sorties et loisirs ; le montant et l'usage de l'argent de poche. L'indice de « discussion parents-enfants » estimé à partir de ces questions montre que les foyers rattachés au secteur public semblent être davantage le lieu d'échanges entre parents et enfants. De même, les foyers les plus aisés tendent dans leur ensemble à fortement valoriser les discussions intergénérationnelles, tout du moins sur les sujets considérés par l'étude. De ce point de vue, tout se passe comme si la socialisation par inculcation de croyance suivait une hiérarchisation sociale similaire à celle de la socialisation « silencieuse », fondée sur l'exemple parental.

Tableau 4 : Indice de « discussion » entre parents et enfants

Position sociale du foyer	Secteur privé	Mixte	Secteur public	Ensemble
Frange basse	6,73	7,51	7,06	7,04
Frange moyenne basse	7,29	7,51	7,13	7,31
Frange moyenne haute	7,29	6,83	7,40	7,13
Frange haute	7,46	7,18	7,93	7,57
Ensemble	7,09	7,35	7,39	7,23

Lecture : Pour les thèmes de discussions possibles, les parents d'un foyer relevant du secteur privé et des franges basses des classes moyennes ont un « indice de discussion » de 6,73 sur 10.

Thèmes de discussion : école ; copains/copines ; TV, radio ; loisirs, sorties ; argent de poche.

Test statistique : Taille de l'échantillon : n=819 ; F de Fisher ; significatif à $p < 0,037$

Enfin, la socialisation par « entraînement », correspondant à des activités réalisées en commun entre parents et enfants, peut être approchée de deux manières à partir des données disponibles. Les questions posées permettent de distinguer les activités réalisées en commun dans le cadre du domicile (regarder la télévision, jouer aux jeux vidéos, écouter de la musique, etc.) et celles plutôt effectuées à l'extérieur (faire du sport avec l'enfant, aller à la bibliothèque, aller au cinéma, etc.). Or, l'analyse de ces deux indices d'« activités partagées » montre une répartition différente de celle observée dans les deux points précédents (cf. tableaux 5 et 6). Tout laisse penser que les foyers les plus aisés se caractérisent par un moindre degré d'activités communes que dans les foyers intermédiaires, voire les foyers des franges basses (cela est plus particulièrement le cas pour les activités partagées au domicile). De la même manière, une inversion est constatée entre secteur privé et public concernant les activités partagées au domicile, les foyers du secteur public se montrant légèrement plus réticents que la moyenne à effectuer des activités communes, d'autant plus lorsqu'elles peuvent paraître peu légitimes : regarder la télévision, jouer aux jeux vidéos.

Tableau 5 : Activités partagées au domicile entre parents et enfants

Position sociale du foyer	Secteur privé	Mixte	Secteur public	Ensemble
Frange basse	2,50	2,79	2,49	2,60
Frange moyenne basse	2,53	2,73	2,51	2,57
Frange moyenne haute	2,57	2,31	2,08	2,32

Frange haute	2,49	2,09	2,13	2,29
Ensemble	2,52	2,59	2,33	2,50

Lecture : Pour les activités réalisées en commun au domicile, les parents d'un foyer relevant du secteur privé et des franges basses des classes moyennes ont un « indice » moyen d'activités partagées de 2,49.

Activités partagées : regarder la TV; écouter de la musique ; jouer aux jeux vidéo.

Test statistique : Taille de l'échantillon : n=819 ; F de Fisher ; significatif à $p < 0,008$

Tableau 6 : Activités partagées à l'extérieur entre parents et enfants

Position sociale du foyer	Secteur privé	Mixte	Secteur public	Ensemble
Frange basse	1,21	1,60	1,11	1,33
Frange moyenne basse	1,54	1,63	2,09	1,68
Frange moyenne haute	1,87	2,05	2,12	1,92
Frange haute	1,68	1,60	1,98	1,84
Ensemble	1,47	1,68	1,85	1,61

Lecture : Pour les activités réalisées en commun à l'extérieur, les parents d'un foyer relevant du secteur privé et des franges basses des classes moyennes ont un « indice » moyen d'activités partagées de 1,21.

Activités partagées : faire du sport ; aller à la bibliothèque ; pratiquer une activité artistique ; aller au cinéma.

Test statistique : Taille de l'échantillon : n=819 ; F de Fisher ; significatif à $p < 0,002$

En résumé, ce traitement secondaire de l'enquête *Pratiques culturelles des 6-14 ans*, tend à montrer une différenciation des investissements culturels des enfants en fonction de la position occupée par le foyer dont ils sont issus dans l'espace social des classes moyennes. Contrairement à ce qui était attendu, un moindre investissement des enfants issus des milieux les plus aisés est constaté, le degré d'investissement multiple le plus important étant observé parmi les enfants des franges intermédiaires. Parallèlement, une première analyse des interactions entre parents et enfants, sous trois angles différents, semble indiquer que les parents des milieux les plus aisés sollicitent moins que les autres leurs enfants lors d'activités culturelles réalisées en commun.

La mise au jour de cette situation interroge sur les modalités concrètes de socialisation aux pratiques culturelles, et plus particulièrement sur les formes, voire les stratégies, de transmissions intergénérationnelles d'un goût pour ces activités.

2. Modalités de transmission des pratiques culturelles

Les données utilisées dans cette seconde partie proviennent d'une enquête réalisée par entretien auprès de 54 parents, dont l'un des enfants au moins, âgé de 4 à 12 ans, est engagé dans une activités institutionnalisées (club de sport, école musicale, atelier artistique, etc.). À travers l'étude de cas et la réalisation de portraits, l'objectif est d'observer la socialisation « en train de se faire ». En ce sens, les mécanismes évoqués suite aux traitements statistiques trouvent ici des illustrations plus riches et d'une plus grande finesse.

À l'instar des données présentées dans la partie précédente, les entretiens réalisés dans les familles où les deux parents occupent des postes de cadre ou équivalent, font plus que les autres ressortir le manque de temps dont ils disposent pour réaliser des activités communes avec leurs enfants. Citons le cas de Capucine – 7 ans, inscrite dans un club de tennis depuis deux ans ; dont le père est cadre dans une banque et la mère juriste. Sa mère indique notamment :

« ma fille aînée commence les jeux [...] enfin pleins de petits jeux de société et les garçons c'est aussi beaucoup de puzzle [...] c'est plus eux qui jouent ensemble [...] ils peuvent jouer seuls en rentrant de la nounou, mais par contre j'ai absolument pas le temps de jouer avec eux. »

De même, le père d'Antoine – 5 ans, inscrit à une section de bébé-nageur ; dont le père est cadre commercial et la mère chargée de communication – indique : « il est toute la semaine avec la

nounou, on fait peu d'activités ensemble hors de la maison ». Dans cette famille, l'atelier bébé-nageur, qui a lieu le samedi matin, a été choisi spécifiquement car il permet alternativement à la nounou d'y emmener l'enfant ou aux parents de venir lorsqu'ils peuvent se libérer.

Dans ces familles, les contraintes horaires imposent régulièrement aux parents de faire appels à des tiers pour assurer l'organisation des activités culturelles ou sportives de leurs enfants. Ainsi, voisins, amis, grands parents ou nourrices peuvent être sollicités, mais avec des effets différenciés.

Les voisins ou amis peuvent servir d'appuis lorsque les enfants des deux familles partagent une même activité. Il s'agit alors d'apporter une aide logistique ponctuelle pour assurer le transport vers l'activité ou participer à une manifestation annexe. Par exemple, les parents d'Iris – 6 ans, atelier d'éveil musical – explique leur manque de disponibilité et précisent :

« Nous on va pas trop au spectacle. On avait des voisins qui y allaient, et ils y allaient avec leurs enfants et Iris, mais sans nous. »

Les grands-parents apparaissent également comme des soutiens privilégiés pour les familles à l'emploi du temps chargé. Néanmoins, dans les franges hautes des classes moyennes leur rôle s'accompagne d'une implication dans la transmission des goûts culturels les plus légitimes. Par exemple, dans le cas d'Alix – 11 ans, qui prend des cours de piano ; père chef d'entreprise et mère ingénieur – les grands parents sont fortement présents :

« c'est le papi qui s'en occupe le mercredi, il lui arrive de les emmener au cinéma voir des dessins animés ou voir des petites expo pour enfants, des musées organisés pour leur tranche d'âge. »

De la même manière, pour Maëlle – 6 ans, inscrite en danse ; père cadre en informatique et mère chef d'entreprise – la transmission des goûts musicaux les plus légitimes est assurée par les grands parents :

« Dès fois avec les grands parents. [La grand-mère] a fait en septembre aux Jacobins [Festival de musique classique], avec le grand. Là, je crois qu'elle les amène voir un concert à la Halle aux Grains, dans pas longtemps. Je sais plus ce que c'est. Je crois c'est l'orchestre du Capitole il me semble. Oui, des spectacles comme ça. »

Enfin, on observe comment les baby-sitter, nounou ou nourrices sont également sollicitées pour accompagner les enfants dans leurs activités, voire participer à leur éducation culturelle. Par exemple, la mère d'Antoine, citée précédemment – 5 ans, inscrit à une section de bébé-nageur; dont le père est cadre commercial et la mère chargée de communication –, indique :

« Il va à la ludothèque et à la médiathèque avec sa nounou, deux fois par semaine le mardi et le vendredi de 10H à 11H30. C'était d'ailleurs un critère de choix, on voulait qu'il sorte, on n'est pas pour la surprotection... on a vu plusieurs nounou, celle-ci nous a dit qu'elle allait à la médiathèque, ça nous a plu... »

Néanmoins, ces parents relatent parfois la difficulté qu'il y a à produire une cohérence dans le style de vie cultivé qu'ils souhaitent inculquer à leurs enfants en faisant appel à une nounou. Ainsi, la mère d'Éloïse – 7 ans, inscrite en éveil musical et danse ; mère chef de projet dans le secteur des transports public – note :

« Avec ses goûts musicaux [ma fille] me surprend toujours, parce qu'elle est souvent avec le fils de la nounou, heu... donc, là elle me dit "ah ouais, les pussy cat dolls c'est super". Donc, voilà, moi je suis pas trop... [...] la techtonik machin, c'est pas trop mon domaine. Mais voilà, elle, elle connaît. »

On voit bien ici, comment le goût musical transmis par la mère est en quelque sorte concurrencé par celui acquis auprès du fils de la nourrice, qui est implicitement désigné comme relevant d'un goût plus populaire. De la même manière, elle ajoute :

« Elle regarde pas trop la télé... Non, à part Grand Galop, il n'y a pas de série. Rien de particulier... Mais non, de toute façon après, elle est souvent chez la nounou, donc le soir, à un moment donné, je pense qu'elle regarde... [...] Moi j'aime bien regarder des documentaires sur les animaux, mais j'arrive pas à la brancher sur ça. »

De plus, le choix même des baby sitter ou des nourrices peut donner lieu à de véritables stratégies. Par exemple, le père de Manon – 10 ans, pratique la danse ; père ingénieur dans le secteur aéronautique et mère responsable d'étude marketing – précise :

« on fait parfois appel à un nounou... une nounou qui est australienne... voilà comme ça en même temps elle discute anglais avec les filles. Voilà, elle leur apprend aussi sa culture, son histoire. »

Malgré tout, ces stratégies de délégation dans la transmission d'un goût pour les pratiques culturelles ne semblent pas toujours couronnées de succès, ou tout du moins ne pas produire d'adéquation avec les souhaits parentaux. Pour illustrer le propos, présentons de manière plus détaillée un cas où l'injonction à l'investissement culturel par le seul discours parental, accompagné d'une délégation de l'encadrement des pratiques enfantines ne semblent pas suffisant pour établir de façon durable un goût et un engagement conséquent dans les pratiques culturelles.

Portrait n° 1 : Une tentative peu fructueuse d'incitation aux pratiques culturelles

Max, 6 ans, pratique le judo et le rugby. Son frère de 3 ans n'a pas encore de pratiques associatives mais il joue au football et au rugby dans le jardin familial avec son frère et son père. Le père, ingénieur, est très impliqué dans le monde du rugby et souhaite ardemment transmettre sa pratique à ses fils. Max apprécie déjà beaucoup l'activité et semble avoir du goût pour la compétition sportive : « *Il aime bien la compétition, il a ça dans le sang... que ce soit en rugby ou en judo, il aime ça* ». Malgré son jeune âge, Max passe beaucoup de temps sur les terrains et dans les salles de sport : il participe à deux entraînements de judo et un entraînement de rugby par semaine et fait souvent des matchs de rugby le week-end. Le dimanche, il assiste également à des matchs de rugby en compagnie de son père. La mère de Max, chef d'une petite entreprise, non sportive, ne s'occupe pas des pratiques sportives de ce dernier : Max va au rugby avec son père et au judo avec la baby-sitter. En revanche, consciente de l'orientation très sportive de l'éducation de son fils, elle tente de l'inciter à s'investir dans d'autres pratiques culturelles. Comme son mari, elle n'a pas elle-même d'activités culturelles et éprouve manifestement une certaine culpabilité à cet égard, notamment en ce qui concerne ses pratiques de lecture. Sa belle mère semble constituer un modèle de référence en la matière : « *moi je vais pas à la médiathèque, mais ma belle mère a pris une carte de bibliothèque, parce qu'on a une bibliothèque scolaire pas très loin de chez nous. [...] J'ai aussi demandé à la baby-sitter d'y aller régulièrement pour choisir des bouquins, pour qu'ils soient sensibles à ça...* ». La mère de Max tente ainsi de mobiliser les relations avec certains de ses proches pour compenser son faible investissement dans les pratiques de lecture et dans les activités nécessaires à leur transmission : « *C'est vrai que moi je lis... pas beaucoup... voire jamais, heu... C'est pas que je n'aime pas ça, mais je ne prends pas le temps... et puis j'ai jamais pris l'habitude finalement... Je leur lis des histoires, mais pas tous les soirs, tous les soirs... c'est surtout pendant les vacances, avec les grands parents et la baby-sitter... Nous on en fait, mais heu... mais pas tout le temps, tout le temps.* » Tout en étant consciente de l'importance des habitudes familiales en matière de lecture, la mère de Max n'a manifestement pas les dispositions nécessaires pour mettre en place des stratégies éducatives régulières à ce sujet. Plus généralement, l'ensemble du mode de socialisation familiale paraît peu favorable à la constitution du goût pour les pratiques culturelles les plus légitimes. En effet, la famille ne partage pas d'activités ou de sorties culturelles. Au delà de son souhait de favoriser la pratique de la lecture, la mère de Max l'a également incité à s'inscrire à une activité d'éveil musical : « *Je voulais qu'il fasse autre chose que du sport, c'était pour compléter l'aspect physique donc je l'ai inscrit à l'éveil musical mais au bout de trois séances il ne voulait*

absolument pas y retourner. J'ai insisté, l'inscription était au trimestre et je voulais au moins qu'il finisse le trimestre mais ça ne lui plaisait pas et il ne voulait vraiment pas y aller alors j'ai fini par laisser tomber ». Ainsi, dans cette famille centrée sur les pratiques physiques et sportives, transmises par le père, avec une mère qui délègue en partie l'éducation culturelle des enfants à des proches ou à la sphère associative en raison de son manque de disponibilité mais également de sa faible affinité avec ces pratiques, l'incitation à l'engagement dans le domaine culturel se révèle peu efficace.

À travers cet exemple, il apparaît clairement que l'analyse de la transmission des pratiques culturelles entre parents et enfants gagne à dépasser la seule prise en compte du statut social des parents ou la possession d'un capital culturel plus ou moins grand. Observer la famille en tant que configuration et se référer aux modes d'autorité parentale et aux stratégies éducatives mise en œuvre permet de voir concrètement ce qui se transmet au sein de la famille et de quelle manière. Ainsi, le manque de disponibilité ou d'investissement de la part de parents, mais aussi les stratégies de délégation peuvent conduire les enfants à un moindre engagement culturel, tout du moins dans un premier temps.

Abordons pour finir un second cas permettant d'établir un contre-point aux situations rencontrées par les familles des franges hautes des classes moyennes. En effet, il s'agit de savoir dans quelles conditions un foyer disposant de peu de ressources peut assurer l'acquisition par l'enfant d'une forme de capital culturel légitime. À ce titre, l'exemple de la mère d'Anna montre que l'incitation réussie aux pratiques culturelles en l'absence d'activités parentales nécessite un investissement permanent et de longue haleine de la part des parents.

Portrait n° 2 : Un investissement de tous les instants

La mère d'Anna, 9 ans, est infirmière hospitalière et élève seule sa fille. Elle n'est pas du tout sportive mais se montre très intéressée par de nombreuses activités culturelles (musique, arts plastiques, théâtre), sans pour autant les pratiquer. Malgré tout, elle considère que les activités associatives participent à l'épanouissement des enfants. Ainsi, au moment de l'enquête, Anna fait de la danse deux à trois fois par semaine, de l'équitation pendant les vacances et apprend également le piano. Sa mère a notamment insisté pour l'inscrire très tôt à une activité physique, afin de prévenir les problèmes de poids auxquels elle-même est confrontée : « *Je voulais absolument qu'elle fasse une activité d'éveil corporel. Moi, j'ai toujours eu des problèmes de poids et je ne voulais pas que ma fille en ait... Moi je n'ai jamais fait de sport, je ne suis pas du tout sportive et après ma maternité, pou, pou, j'ai gonflé... alors je me suis dit qu'avec ma fille j'allais faire de la prévention, je me suis dit qu'en commençant le sport jeune elle aurait des muscles élancés, qu'elle n'aurait pas les soucis que je connais* ». Comme souvent dans le cas de parents « non sportif », la mère d'Anna adopte une attitude volontariste visant à engager l'enfant dans des pratiques auxquelles elle regrette de n'avoir pu accéder. Cet aspect peut être envisagé comme la recherche de constitution d'un capital jugé « manquant ». Néanmoins, la transmission d'un goût pour les pratiques culturelles ne s'appuyant pas sur l'exemple parentale demande à cette mère un investissement conséquent et de tous les instants. Disposant de ressources financières limitées, la mère d'Anna dépense beaucoup d'énergie et déploie toute son ingéniosité pour permettre à sa fille de vivre comme ses camarades du cours de danse, qui appartiennent toutes à des familles particulièrement favorisées. Elle consacre par exemple un temps important à la réalisation d'activités éducatives, où les loisirs créatifs et la lecture occupent une place de choix. Discutant souvent avec les autres parents du cours de danse, elle échange avec eux des conseils éducatifs et de menus services, notamment pour les trajets jusqu'au lieu de pratique, qu'elle même ne peut toujours assurer compte tenu de ses horaires de travail fluctuante. L'inscription de l'enfant dans ce lieu de pratique élitiste joue ainsi un rôle important dans son initiation aux pratiques culturelles, même si les contraintes économiques pèsent parfois sur le désir d'ouverture culturelle de la mère. En effet, la professeure de danse des enfants programme régulièrement des sorties à des spectacles, qu'elle ne peut pas toujours financer : « *c'est sûr que si j'avais plus de moyens financiers, on ferait plus de choses* ». Le même problème se pose pour les stages d'équitation, auxquels les camarades de danse ne manquent pas de participer pendant les vacances : « *Pour l'équitation, c'est parfois pendant les vacances, c'est vrai qu'il faut la restreindre sinon c'est la ruine assurée, voilà, il y a les limitations financières, ça c'est clair* ». Pour contourner ces difficultés, la mère d'Anna mobilise ses réseaux relationnels. Si Anna prend effectivement des cours de piano, ceux-ci sont réalisés de manière

informelle avec une amie de sa mère. Dans ce foyer monoparental, cette mère organise donc l'ensemble de son mode de vie autour de l'éducation de sa fille, ses activités associatives symbolisant son désir d'assimilation aux catégories favorisées, qu'elle côtoie quotidiennement et dont elle s'inspire largement dans ses pratiques éducatives.

L'observation d'exemples de familles qui tentent d'inciter leurs enfants à s'engager dans les pratiques culturelles sans expérience parentale dans ce domaine met particulièrement en évidence l'importance des stratégies éducatives et des modes d'autorité. Ils se caractérisent davantage que les autres par un mode d'autorité souple, fondé sur la négociation et l'intérêt partagé pour les activités de l'enfant¹¹.

Conclusion

Cette analyse des pratiques culturelles et sportives institutionnalisées des enfants issues des classes moyennes est fondée sur l'utilisation de deux outils conceptuels : d'une part, le positionnement de l'ensemble du foyer sur un espace social structuré autour de deux axes (public/privé ; franges hautes/franges basses) ; d'autre part, une réflexion en terme de configuration familiale prenant en compte « ce qui s'échange » entre parents et enfants, mais aussi au sein de la fratrie. Cette approche permet à notre sens de dépasser le simple constat d'une augmentation du nombre des engagements culturels enfantins à mesure que s'effectue le passage d'une state social à l'autre. Le paysage qui se dessine est incontestablement plus complexe.

Bien que cela ne corresponde pas à une tendance statistique lourde, il apparaît que même lorsque les parents sont faiblement, voire très faiblement, investis dans des activités culturelles ou sportives, l'acquisition par l'enfant d'un capital rattaché à la « culture légitime » est possible. Une telle transmission d'un goût pour un capital jugé « manquant » est conditionnée par l'investissement parental dans l'activité de l'enfant, à la fois en termes de temps, d'argent et d'attention. À cet égard, au delà des amendements formulés au sujet des thèses centrales de *La distinction*¹², il est sans doute toujours possible d'énoncer qu'une part des franges sociales intermédiaires fait preuve d'une forme de « bonne volonté culturelle ». Non au sens d'un simple mimétisme vis-à-vis des goûts culturels des élites, mais davantage comme un investissement de ressources, cognitives et matérielles, fondé sur la prise de conscience des enjeux entourant la sphère des loisirs : rentabilité scolaire de certaines activités, constitution de réseaux sociaux, *etc.* Par ailleurs, les données recueillies semblent indiquer une rupture de ce que serait la relation linéaire entre position sociale des parents et intensité de l'engagement juvénile dans les pratiques culturelles. Ce constat invite notamment à observer les conditions concrètes de transmissions des pratiques culturelles à l'intérieur des familles, et parfois à en voir les difficultés. À l'image des propos de François de Singly concluant son ouvrage sur *Les Adonissants*, il est possible de s'interroger sur les failles, voire sur les « défauts de conception », des modèles éducatifs des franges les plus aisées des classes moyennes. En effet, dans ces contextes familiaux, « l'identité de l'enfant est clivée. D'un côté, une partie de sa vie est « libre » pour que le jeune puisse expérimenter sa propre identité, exprimer ce qu'il ressent. De l'autre, une partie de sa vie est sous contrôle, elle concerne principalement les études »¹³, et certains de ses loisirs est-il possible d'ajouter. En cherchant quelque peu à « imposer des temps libres utiles du point de vue culturel » et rentables scolairement, les parents de ces catégories se posent comme de véritables senseurs, avec comme conséquence pour l'enfant et plus encore l'adolescent « l'intime conviction que les études c'est pour les parents, et non pour soi. » Par ailleurs, en tentant de déléguer tout ou

11. Christine MENNESSON, Gérard NEYRAND, 2010, *op. cit.*

12. Pierre BOURDIEU, *La distinction*, Paris, Ed. de Minuit, 1979.

13. François de SINGLY, *Les adonissants*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 355-356.



Enfance & Cultures

Actes du colloque international, Ministère de la Culture et de la Communication –
Association internationale des sociologues de langue française – Université Paris Descartes,
9es Journées de sociologie de l'enfance, Paris, 2010
<http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/>

partie de la socialisation aux pratiques culturelles, faute de temps ou de goût, certains de ces parents touchent aux limites de « l'éducation libérale-bourgeoise ». Forts de la figure contemporaine de l'individu « indépendant », ils en oublient que les activités effectuées « sans » les autres significatifs ne sont pas perçues comme celles réalisées « avec » et qu'elles n'engendrent pas les mêmes effets¹⁴. Même s'ils apparaissent moins immédiatement « rentables », les temps partagés et les moments communs entre parents et enfants contribuent incontestablement à la transmission des goûts culturels, et par là même à la progression vers l'autonomie.

Citer cet article :

Samuel Julhe et Stéphanie Mirouse , « Pratiques culturelles enfantines et stratégies éducatives des parents : effets de la délégation dans la transmission des pratiques culturelles », in *Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*, Sylvie Octobre et Régine Sirota (dir), [en ligne], http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/julhe_mirouse.pdf, Paris, 2010.

14. *Ibid.*, p. 362.